



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-82164>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-82164**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Consommables abord parentéral

Description : Le marché concerne la fourniture de consommables d'abord parentéral, qui seront utilisés par l'établissement Français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). Le marché est alloué en 12 lots, chaque lot donnant lieu à un marché public. Les opérateurs économiques peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs lots. Ils devront répondre sur l'ensemble des postes au sein d'un lot. Le marché public constitue un accord-cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu avec seulement un montant maximum pour 48 mois par lot. Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. Il est ensuite reconductible 3 fois pour des périodes de 12 mois, selon les dispositions du CCAP.

Identifiant de la procédure : 738774d3-e0e9-430e-9029-ee7b1a5a4740

Avis précédent : 012436-2024

Identifiant interne : 2021EFS_AURA274

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33141320 Aiguilles à usage médical

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 149,228 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : seringues pour injection ou prélèvement

Description : lot composé de 6 postes:poste 1-1 : Seringue sans aiguille 60 ml 3 pièces Luer simple embout excentréposte 1-2 : Seringue sans aiguille 3 ml 3 pièces Luer lock centréposte 1-3 : Seringue sans aiguille 10 ml 3 pièces Luer lock centréposte 1-4 : Seringue sans aiguille 20 ml 3 pièces Luer simple embout excentréposte 1-5 : Seringue sans aiguille 30 ml 3 pièces Luer lock embout centréposte 1-6 : Seringue sans aiguille 60 ml 3 pièces Luer lock embout centré

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141310 Seringues

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,221 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : aiguilles a fistule artérielle sécurisée

Description : lot composé d'un poste aiguille à fistule artérielle sécurisée 17g

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141310 Seringues

Options :

Description des options : le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 7,630 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : aiguilles spinales

Description : aiguille destiné au prélèvement et/ou au transfert de solutions et/ou de cellules. Lot composé d'un poste aiguille spinale ROSE 18g

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141320 Aiguilles à usage médical

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 518 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : cathéters

Description : lot composé de 4 postes poste 7-1 : Cathéter veineux périphérique de sécurité avec ailettes 22g-longueur 25mm - bleu. Poste 7-2 : Cathéter veineux périphérique de sécurité avec ailettes 18g - longueur 30 mm- vert poste 7-3 : Cathéter veineux périphérique de sécurité avec ailettes 20g- longueur 30mm - rose poste 7-4 : Cathéter veineux périphérique de sécurité avec ailettes 20g- longueur 25mm - rose

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141200 Cathéters

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 27,600 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 56,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :**Type :** Prix**Description :** Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : dispositif de prélèvement veineux

Description : lot composé de 5 postes poste 8-1 : Corps de prélèvement à usage unique et adaptateur pré monté poste 8-2 : Adaptateur à cône Luer mâle, pour prélèvement multiple de sang veineux poste 8-3 : Adaptateur et corps pré-monté pour prélèvement multiple poste 8-4 : Unités à ailettes sécurité pour le prélèvement de sang veineux poste 8-5 : Aiguilles pour prélèvement multiple de sang veineux

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141300 Dispositifs de ponction veineuse et de prélèvement sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 37,786 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 76,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : aiguilles hypodermiques a usage unique

Description : lot composé de 2 postes. Poste 3-1 : Aiguille ROSE 18g, longueur = 40mm, diamètre externe =1,2mm Poste 3-2 : Aiguille ORANGE 25g, longueur = 16mm, diamètre externe =0,5mm

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33141320 Aiguilles à usage médical

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 552 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : seringues pour injection ou prélèvement

Description : lot réservé à l'activité MTI : Médicaments de thérapie innovantes. Lot composé de 4 postes. Poste 2-1 : Seringue sans aiguille 5 ml 3 pièces Luer lock Poste 2-2 : Seringue sans aiguille 10 ml 3 pièces Luer lock Poste 2-3 : Seringue sans aiguille 30 ml 3 pièces Luer lock Poste 2-4 : Seringue sans aiguille 50 ml 3 pièces Luer lock

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141310 Seringues

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 7,052 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 15,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : aiguilles a fistule artérielle classique

Description : Lot composé d'un poste aiguille à fistule artérielle classique 17g

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141320 Aiguilles à usage médical

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 16,296 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 33,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : dispositif d'injection ou de prélèvement avec filtre d'aération intégré

Description : lot composé d'un poste dispositif de prélèvement ou d'injection avec filtre d'aération pour le prélèvement, préparation, transfert et l'injection de solution médicamenteuse

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141300 Dispositifs de ponction veineuse et de prélèvement sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,204 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : * référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ; * recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles dans un délai de 2 mois; * recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative, dans un délai de 2 mois à compter de la notification marché public; * Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : dispositif d'injection ou de prélèvement

Description : lot composé d'un poste perforateur stérile destiné au prélèvement et/ou au transfert de solutions et/ou de cellules

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141300 Dispositifs de ponction veineuse et de prélèvement sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 15,880 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 31,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : prolongateur de perfusion

Description : lot composé d'un poste les robinets avec prolongateurs sont particulièrement destinés aux cathéters périphériques difficilement accessibles

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33194120 Fournitures pour perfusion

Options :

Description des options : le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 11,126 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 21,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice

administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : dispositif d'injection ou de prélèvement sur prolongateur

Description : lot composé d'un poste valve bidirectionnelle prémonté sur prolongateur simple - adulte à septum pré-fendu permettant l'accès aux voies intraveineuses

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33141300 Dispositifs de ponction veineuse et de prélèvement sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour 12 mois ferme. Il est reconductible tacitement trois fois pour des périodes de 12 mois. Si l'efs décide de ne pas le reconduire, il en informe le Titulaire par courrier via PLACE au plus tard trois mois avant l'échéance

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,360 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 17,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le Titulaire reconnaît être parfaitement informé de ce que les Fournitures commandées doivent être livrées sur les sites de l'EFS AURA, qui seront indiqués sur les bons de commande. Les sites de livraisons sont les suivants : - Site de Saint Etienne : 48 rue des forges, 42100 Saint Etienne - Site de Décines : 54 rue Vaucanson, 69150 Décines.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse des échantillons et des fiches techniques portant sur : o la sécurité d'emploi et la maniabilité pour l'utilisateur (25 %) o les performances et les composants du produit (15%) o l'emballage (facilité d'ouverture, décontamination?.) (10%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère prendra en compte le prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis

d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 521-1 du CJA Les pièces du marché public sont consultables sur rendez-vous à la direction régionale de l'Établissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes (adresse et coordonnées en début d'annonce) dans le respect des principes posés par la loi n° 78-753 du 17.7.1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 303,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NEXTECH MEDICAL

Offre :

Identifiant de l'offre : NEXTECH MEDICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24012-01

Titre : seringues pour injection ou prélèvement

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/05/2024

Date de conclusion du marché : 06/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : B. Braun Medical

Offre :

Identifiant de l'offre : B.BRAUN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24012-10

**Titre : dispositif D'injection ou de prélèvement avec filtre D'Aération
INTEGRE**

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/05/2024

Date de conclusion du marché : 06/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 21,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMITHS MEDICAL FRANCE SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : SMITH MEDICAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24012-12

Titre : prolongateur de perfusion

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/05/2024

Date de conclusion du marché : 06/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 56,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 76,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 17,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 31,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MacoPharma S.A.S

Offre :

Identifiant de l'offre : MACOPHARMA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24012-09

Titre : dispositif D'Injection ou de prélèvement

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/05/2024

Date de conclusion du marché : 06/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 33,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BAXTER SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : BAXTER

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24012-05

Titre : aiguilles a fistule artérielle classique

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/05/2024

Date de conclusion du marché : 06/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : S.A.S. MASSON-DOMITAL

Offre :

Identifiant de l'offre : S.A.S. MASSON-DOMITAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24012-03

Titre : aiguilles hypodermiques a usage unique

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/05/2024

Date de conclusion du marché : 06/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 15,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : S.A.S. MASSON-DOMITAL

Offre :

Identifiant de l'offre : S.A.S. MASSON-DOMITAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24B24012-02

Titre : seringues pour injection ou prélèvement

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/05/2024

Date de conclusion du marché : 06/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 42882285202884

Département : Auvergne Rhône-Alpes

Adresse postale : 111 rue Elisée Reclus

Ville : Décines

Code postal : 69150

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Service juridique

Adresse électronique : aura.marches-publics@efs.sante.fr

Téléphone : 0477595706

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : NEXTECH MEDICAL

Numéro d'enregistrement : 84301620500034

Adresse postale : 10, place Général de Gaulle

Ville : IVRY-SUR-SEINE

Code postal : 94200

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : ao@nextechmedical.fr

Téléphone : 06 32 97 57 08

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0478741010

Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : S.A.S. MASSON-DOMITAL

Numéro d'enregistrement : 47220078100095

Adresse postale : 1, Chemin d'Arnauton

Ville : CESTAS

Code postal : 33610

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : commandes@masson-domital.fr

Téléphone : 05 56 68 85 19

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0002

8.1 ORG-0009

Nom officiel : SMITHS MEDICAL FRANCE SAS

Numéro d'enregistrement : 35302182700087

Adresse postale : 5, rue du Pont des Halles

Ville : RUNGIS CEDEX

Code postal : 94656

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@icumed.com

Téléphone : 01 58 42 50 60

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012

8.1 ORG-0008

Nom officiel : B. Braun Medical

Numéro d'enregistrement : 56205085600235

Adresse postale : 26 rue Armengaud

Ville : Saint-Cloud

Code postal : 92210

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@bbraun.com

Téléphone : 01 41 10 53 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0010

8.1 ORG-0007

Nom officiel : MacoPharma S.A.S

Numéro d'enregistrement : 39160090500031

Adresse postale : Rue Lorthiois

Ville : MOUVAUX

Code postal : 59420

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : france.salesad@macopharma.com

Téléphone : 03 20 11 84 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009

8.1 ORG-0006

Nom officiel : BAXTER SAS

Numéro d'enregistrement : 30431735700172

Adresse postale : 4 bis rue de la Redoute

Ville : Guyancourt

Code postal : 78280

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : service_marches@baxter.com

Téléphone : 01 34 61 50 50

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a6d5ce7c-8535-46f5-a0f5-200681305ef3 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/07/2024 à 09:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/07/2024